

La conférence entre Luther et le diable (II)

NDLR : nos lecteurs ont pu lire dans le précédent n° du Sel de la terre le texte « La conférence entre Luther et le diable » et les deux premiers chapitres des remarques de l'abbé de Cordemoy sur cette conférence ; nous donnons ici la suite des remarques de l'abbé de Cordemoy.

Mais auparavant, pour manifester combien l'ouvrage de Luther avait scandalisé la chrétienté, citons un passage du livre de Francis Trochu, Saint François de Sales, Emmanuel Vitte, 1942, II, pp. 169 & 170, où l'auteur parle d'un écrit peu connu de saint François de Sales. Il s'agit du premier Titre (l'introduction) que notre saint réalisa pour le « Codex Fabrianus », livre écrit par un de ses amis, le sénateur Antoine Favre.

« François débute ainsi :

“Au siècle dernier, s'échappa de l'enfer une race d'hommes dont je ne sais si elle est plus digne d'horreur ou de compassion. Abandonnant l'unité de la religion chrétienne et de notre sainte foi catholique et, par une juste conséquence, la vérité, ils introduisirent de tous côtés de nouveaux dogmes et de nouvelles hérésies, mais tirés en grande partie d'erreurs anciennes déjà condamnées. Ils se divisèrent en presque autant de sectes qu'il y eut parmi eux de chefs... Semblables aux renards de Samson, dont les têtes séparées se mouvaient chacune de son côté, mais qui tous avaient leurs queues réunies, ils eurent entre eux un lien commun: celui de porter l'incendie au sein de l'Église romaine et de la détruire s'il suffisait pour cela de le vouloir.”

« (...) Cela dit, il se demande de qui procèdent les hérésies du XVI^e siècle. Toutes, affirme-t-il, “toutes sont filles de Luther”, qui s'en est vante d'ailleurs. Mais qui donc a inspiré le moine apostat ? Ici, François s'indigne :

“Luther, dans son livre sur *La messe privée et l'onction des prêtres*, déclare et raconte clairement que Satan lui apparut vers minuit et fit si bien, au moyen de cinq arguments, que depuis, lui, Luther, se mit à mépriser tout à fait et à rejeter la messe et l'onction des prêtres...

Allons, hommes de cœur, nos oreilles ont entendu, nos yeux ont vu ! Voilà donc cette fameuse liberté évangélique que Luther et, à son exemple, les autres hérétiques de notre temps ont introduite ! “Tous avons été délivrés”, dit Luther, non grâce à la

liberté que le Christ nous a acquise par son sang précieux, mais grâce à la liberté que Satan apportait à Luther du fond des enfers.

Bonté divine ! qui entendit jamais pareille chose ? qui maintenant peut l'entendre sans horreur ?... » »

Remarques de l'abbé de Cordemoy sur la conférence entre Luther et le diable (suite)

chapitre III

Que les protestants s'efforcent en vain de justifier Luther

LES uns disent que cet entretien de Luther avec le diable n'est qu'*un songe* : mais, pour parler ainsi, il faut ne l'avoir pas lu, car Luther assure lui-même qu'il « était bien éveillé ¹ » lorsque le diable vint disputer avec lui. D'ailleurs, quand on supposerait, contre le témoignage de Luther, que ce fût *un songe*, la cause des protestants n'en serait pas meilleure, puisqu'il serait toujours certain que Luther aurait cru à ce *songe* : ce qui est indigne non seulement d'un chrétien, mais d'un homme tant soit peu raisonnable.

D'autres prétendent que c'est *une figure de rhétorique*, ou *une parabole*, dont Luther s'est servi pour mieux représenter les troubles de sa conscience, qui lui reprochait d'avoir dit si longtemps des messes privées, ou même pour faire connaître les accusations que le diable formerait contre lui au jugement de Dieu. « Luther, dit M. Claude, suivant le style des moines de ce temps-là, qui avaient accoutumé par *figure de rhétorique* de remplir les livres de leurs exploits contre le diable, rapporte que, s'étant une fois réveillé pendant les ténèbres de la nuit, le diable se prit à l'accuser d'avoir fait idolâtrer le peuple de Dieu et d'avoir idolâtré lui-même durant quinze ans qu'il avait dit des messes privées ². ». « Il n'y a rien en tout cela qui éloigne du devoir d'un homme de bien, ni qui ne soit entièrement innocent, soit qu'on prenne cette narration au pied de la lettre, soit qu'on la prenne comme une espèce de *figure* ou de *parabole*. Il dit que le diable l'accusait dans son cœur ; cela signifie qu'il se représentait lui-même, dans sa conscience, les accusations que le démon pourrait un jour former contre lui devant le tribunal de Dieu, etc. ³. » Voilà ce que dit M. Claude pour défendre Luther.

¹ — Tom. 7, fol. 228.

² — *Défense de la Réformation*, p. 1, 6.

³ — Page 137.

Mais jamais orateur a-t-il donné l'exemple d'une pareille *figure de rhétorique*, et M. Claude lui-même n'avoue-t-il pas que « cette manière d'exprimer les choses sous la forme d'un combat contre le diable est un peu éloignée de l'usage commun ? » On n'a donc qu'à lire Luther pour voir qu'il n'a voulu faire qu'un récit simple et naïf de ce qui s'était passé dans sa conférence avec le diable, et non pas *une parabole*. Car la parabole feint une chose pour en faire entendre une autre ; et il paraît que Luther parle en cet endroit à découvert de ce qui lui était arrivé. Il ne dit pas, comme lui fait dire M. Claude, « que le diable l'accusa dans son cœur » ; mais « qu'une nuit, étant bien éveillé, le diable vint disputer avec lui ». Il rapporte les paroles de ce mauvais esprit, avec les réponses qu'il lui fit ; et ces réponses font connaître qu'il n'était nullement en peine sur le sujet des messes privées, lorsque le diable s'avisa de l'en faire douter : il assure même qu'il les avait dites de bonne foi jusqu'alors ⁴. Ce qui marque que sa conscience n'en était point agitée ; et qu'ainsi M. Claude a tort de dire que le récit de Luther sur son entretien avec le diable soit *une parabole*, pour expliquer les agitations intérieures de sa conscience au sujet des messes privées.

Une seconde raison pour montrer que ce ne saurait être une *parabole*, est que Luther (après avoir rapporté les arguments du démon comme des choses qui lui étaient nouvelles, et qui le persuadaient à mesure qu'il les entendait, et après avoir expliqué toute la suite de leur dispute), assure qu'« il est presque impossible de soutenir en ces occasions l'impétuosité du démon ⁵. »

Mais une observation, qui suffit seule pour convaincre tous les esprits raisonnables que Luther n'a point voulu faire *une parabole*, est qu'il dit, après avoir fait le récit de sa dispute avec le diable, « qu'Empserus, Ecolampade et plusieurs autres ont perdu la vie dans de semblables disputes ⁶. »

Ce n'est donc pas, et ce ne saurait être *une parabole*. Aussi M. Claude avoue que celle-là serait fort extraordinaire ; et, comme il prévoit bien que les gens de bon sens ne s'y tromperont pas, il tâche de surprendre les faibles, en alléguant un exemple par lequel il prétend montrer « que les moines de ce temps-là remplissaient leurs livres de leurs exploits contre le diable ⁷. » Il tire cet exemple de saint Antonin, qui rapporte, « que saint Dominique trouva une nuit le diable lisant un papier ; qu'il lui recommanda par Jésus-Christ de lui montrer ce qu'il lisait ; à quoi le diable obéit au nom de Jésus-Christ ; et que saint Dominique, ayant vu ce papier, s'en servit utilement pour corriger les religieux de certains défauts que le diable avait remarqués, pour leur en faire reproche au jugement de Dieu ⁸. » Cela se peut (pour user des termes de M. Claude) appeler « un exploit d'un moine contre le diable », car ce saint force le diable au nom de Jésus-Christ de lui déclarer ce qu'il voulait tenir secret jusqu'au jour du Jugement. Au lieu que Luther, bien loin de se signaler contre le diable par quelque

⁴ — Tom. 7, fol. 228 vers. et 229 rect.

⁵ — Ibid., 1, fol. 230.

⁶ — Tom. 7, fol. 333.

⁷ — *Défense de la Réformation*, p. 138.

⁸ — *Saint Ant. Chron.*, 3. part., tit. 23, cap. 4. 6.

victoire, avoue que le diable l'a vaincu par ses raisons : de sorte que cela se peut appeler « exploit du diable contre un moine ».

Ce qui est bien différent de ce qui arriva, dit-on, à saint Dominique : le diable ne le voulait pas instruire, et ce mauvais esprit ne lui donna le papier qu'il tenait que par la force qu'a toujours sur lui le nom de Jésus-Christ. Sans cela, il n'eût point fait connaître à saint Dominique les défauts de ses frères, parce qu'il ne dit jamais une vérité utile que par contrainte. C'est pourquoi M. Claude, qui le sait, s'est bien gardé, dans le rapport de cette histoire⁹, d'exprimer, comme fait saint Antonin, que ce fût *au nom de Jésus-Christ* que le diable obéit à saint Dominique, de peur qu'il ne parût alors que le diable avait été forcé, et afin qu'on pût croire qu'il avait instruit saint Dominique comme il avait instruit Luther. Mais la manière dont le diable aborda Luther fait bien voir qu'il ne l'aborda que pour séduire. Luther ne l'appela point ; le diable lui exposa ses raisons sans y être forcé ; Luther exposa les siennes avec le plus de force qu'il put. Enfin il céda ; et c'est sur les instructions d'un tel maître qu'il a fait abolir, par ceux qui l'ont suivi, le sacrifice de la messe.

Au reste, quand on accorderait à M. Claude tout ce qu'il veut, c'est-à-dire que ce récit de Luther n'est qu'une *parabole*, les choses n'en iraient pas mieux pour la réforme ; car, dans cette *parabole*, le diable fait toujours le premier personnage, qui est celui de maître, et Luther n'y paraît que comme un disciple trop soumis. Cela, comme on voit, n'est pas fort avantageux pour des gens qui regardent Luther comme leur premier réformateur ; et M. Claude dira tant qu'il lui plaira, pour éblouir ses lecteurs, « qu'il n'y a rien en tout cela qui s'éloigne du devoir d'un honnête homme, ou qui ne soit du mouvement d'une bonne conscience » ; il ne le fera jamais croire à ceux qui ont tant soit peu de sens. Aussi M. Pajon, homme habile et ministre d'Orléans, s'est bien gardé dans sa réponse au livre *Des préjugés*, de relever l'endroit où il est parlé de cette conférence du diable avec Luther ; il a bien vu qu'il valait mieux se taire que d'imiter M. Claude en ne disant que des choses absurdes, aussi contraires à la raison qu'au récit de Luther.

Un ministre anglais a cru se tirer d'embarras, et en même temps persuader aux simples que la messe était une invention du diable, en nous objectant qu'on trouve dans les écrits de Surius qu'un jour « le diable, ayant pris la figure d'un ange, s'apparut à un certain abbé et l'exhorta à célébrer la messe¹⁰. »

Mais il n'y a qu'à lire cette histoire pour y voir tout le contraire de ce que ce ministre veut établir et pour être convaincu de sa mauvaise foi. Voici comme la chose est rapportée dans Surius au premier jour de juin : « Le saint homme Siméon eut ordre d'aller sur le mont Sinaï et d'y demeurer quelque temps : il fit ce qu'on lui commanda ; et l'ennemi ancien lui dressa de nouveaux pièges pour le surprendre. Le démon l'exhorta une nuit à célébrer la messe : mais Siméon, qui n'était ni endormi ni éveillé tout à fait, lui soutint que personne ne devait exercer ce ministère sans avoir

⁹ — *Déf. de la Réform.*, p. 138.

¹⁰ — *Mortonius in Apol. Anglicana*, part. 1, Lib. 2, cap. 21, p. 351.

l'ordre de prêtrise. L'ennemi redoubla ses instances en lui disant qu'il était ambassadeur de Dieu ; que Jésus-Christ voulait cela et qu'il ne fallait pas que ce saint lieu fût privé plus longtemps d'un tel ministère. Comme il vit que Siméon lui résistait toujours, alors, aidé d'un autre démon, il le tira du lit et, après l'avoir bien éveillé, il le traîna devant l'autel, où il le revêtit de l'aube. Mais, sur la manière de mettre l'étole, il y eut de la contestation : le démon prétendait la mettre à Siméon comme la met le prêtre ; et Siméon, au contraire, soutenait qu'elle ne devait lui être mise que comme la met le diacre. Enfin, le serviteur de Dieu étant revenu à soi chassa l'ennemi par la force de la prière et par le signe de la croix ¹¹. »

On peut voir maintenant quelle différence il se trouve entre l'histoire du moine Siméon et celle du moine Luther. Il est vrai que le démon tente ces deux moines pour les porter à commettre un grand crime. Il veut que le premier, qui n'est que diacre, dise la messe, c'est-à-dire fasse une chose que Jésus-Christ n'a permis qu'aux prêtres de faire ; et il veut que le second, qui est prêtre, non seulement ne dise plus la messe, mais qu'il regarde encore comme « une horrible idolâtrie » ce sacrifice de la nouvelle loi que Jésus-Christ a institué la veille de sa mort et que l'Église catholique a toujours célébré avec tant de vénération.

Voilà donc comme le démon tente deux moines : mais Siméon résiste à la tentation, comme doit faire un disciple de Jésus-Christ ; et Luther y succombe malheureusement, comme un homme sans foi. Siméon ne veut pas seulement écouter le démon, quoiqu'il eût pris la « figure d'un ange » et qu'il se vantât d'être « ambassadeur de Dieu ». Luther, au contraire, n'ignore pas que c'est Satan même qui lui parle, il l'écoute cependant comme un disciple fidèle écoute son maître. Siméon découvre tous les artifices du démon, dès que le malin esprit lui parle contre l'ordre établi dans l'Église ; et Luther renverse cet ordre dès que le même esprit, cet esprit de trouble, lui inspire de le renverser. Enfin Siméon se sert, pour chasser l'ennemi, des armes ordinaires du chrétien, c'est-à-dire de la prière et du signe de la croix ; et Luther n'a pas la force de faire la même chose, parce que d'abord il a donné trop d'entrée au démon : « Dans cette détresse, dit-il, et dans ce combat contre le diable, je voulais repousser cet ennemi avec les armes auxquelles j'étais accoutumé sous la papauté. » S'il avait été sage et fidèle à la foi, dès que le diable commença à lui parler, il se serait servi « du bouclier de la foi pour éteindre tous les traits enflammés de ce malin Esprit ¹² » ; il aurait pris « l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu ¹³ », pour détruire tout ce que le démon lui disait ; et enfin il aurait eu, pour le chasser, recours à la prière et au nom de Jésus-Christ ¹⁴. Mais ce malheureux moine, oubliant les vœux qu'il avait faits au baptême de renoncer à Satan, se laisse prendre à ses vains discours

¹¹ — *Apud Sur.*, ad. 1 Junit.

¹² — Éph 6/16.

¹³ — Éph 6/17.

¹⁴ — Éph 6/18.

et, au lieu de marcher comme un enfant de lumière ¹⁵, il suit aveuglément la voie où le conduit le prince des ténèbres.

Il paraît donc que le ministre anglais a falsifié l'histoire du moine Siméon en rapportant simplement que le démon l'avait voulu obliger à dire la messe, d'où il veut faire conclure que c'était la première fois qu'on l'eût dite : au lieu qu'il est rapporté que ce saint religieux refusa de la dire, parce qu'il n'était pas encore prêtre. Preuve donc que le prêtre la disait ordinairement ; et que, si le démon a voulu persuader à Siméon de la dire, ce n'a pas été pour lui faire faire une chose qui fût mauvaise en soi, mais pour le porter à en faire une qui ne lui était pas encore permise, parce qu'il n'avait pas reçu l'ordre de prêtrise auquel est attachée la puissance de célébrer la messe. Au reste cet *autel*, cette *aube*, cette *étole*, cette façon de la mettre, et toutes les autres circonstances rapportées dans Surius, prouvent qu'on disait la messe avec les mêmes ornements dont on se sert depuis si longtemps, et même sur un autel. On voit par là que la messe n'est pas inventée par le diable pour tromper le moine Siméon ; et, s'il l'a voulu séduire, ce n'a été qu'en poussant ce diacre à abuser de l'autel et des habits sacerdotaux, pour faire une chose qui n'est permise qu'aux seuls prêtres. Aussi Calvin demeure d'accord qu'on célébrait la messe bien longtemps avant que le démon eût tenté le moine Siméon, puisque ce religieux ne vivait qu'au commencement du onzième siècle ¹⁶, et que Calvin dit que « dès le commencement de l'Église chrétienne on a inventé la cérémonie de sacrifier Jésus-Christ ¹⁷. »

Pourquoi, disent quelques ministres, blâmer Luther de ce qu'il a eu un entretien avec le démon ? La même chose n'est-elle pas arrivée à Jésus-Christ dans le désert ? Cette comparaison est bien odieuse ; et c'est se jouer de la Religion que de parler ainsi. Il est vrai que Jésus-Christ a été tenté ; mais il l'a été, dit saint Paul, « sans être sujet à aucun péché ¹⁸ » : et, « comme il a pris notre nature pour détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable ¹⁹ », il a voulu ainsi être tenté pour nous apprendre, par son exemple, à résister à la tentation et à n'écouter jamais les suggestions ni les discours du diable, qui doivent toujours être suspects à un Chrétien. « Jésus-Christ, pressé de la faim, dit saint Chrysostome, ne fait pas néanmoins ce que le démon lui inspire, pour nous apprendre que nous ne devons jamais rien croire de ce que nous conseille cet ennemi. Comme c'est par là qu'Adam a offensé Dieu et a violé son ordonnance, Jésus-Christ nous fait voir qu'il ne faudrait pas écouter le démon, quand même il ne nous porterait pas à désobéir à Dieu ²⁰. » Saint Athanase ajoute qu'il ne faut jamais écouter ce malin esprit, quoiqu'il allègue l'Écriture pour appuyer ce qu'il dit, parce que son intention est toujours mauvaise. « Encore, dit ce Père, que l'hérétique emprunte de l'Écriture Sainte ses manières de

¹⁵ — Éph 5/8.

¹⁶ — *Apud Surius*, *ibid*, sub. fin.

¹⁷ — *Comment. sur le 28 vers. du ch. 4 de l'Évangile de saint Jean*.

¹⁸ — Hébr 4/15.

¹⁹ — Hébr 2/14.

²⁰ — *Saint Chrysost. hom. 13 in Matth.*

parler, il doit toujours être suspect : et comme son esprit est corrompu, le Saint-Esprit lui dira : Pourquoi racontes-tu mes jugements, et pourquoi mon testament est-il dans ta bouche ? Aussi voit-on que Notre-Seigneur ferma la bouche au démon, qui se servait de l'Écriture sainte en lui parlant ²¹. »

Chapitre IV

Au temps de la conférence avec le diable, Luther était encore dans le sein de l'Église catholique

Si Luther, au lieu d'écouter les faux raisonnements que le démon tirait de l'Écriture contre le sacrifice de la messe, eût repoussé cet ennemi de la vérité, comme avait fait Jésus-Christ, il ne serait pas devenu l'auteur d'un schisme, qui a tant causé de maux à l'Église et à l'État ; et les protestants participeraient encore avec nous au même sacrifice. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que tous les docteurs de la nouvelle réforme ne se servent contre la messe que des passages dont le démon s'est servi pour obliger Luther à l'abolir, et ont tellement accoutumé l'esprit de leurs auditeurs aux fausses explications qu'ils donnent à ces passages que, quand ceux qu'ils ont séduits viennent à lire le récit que Luther a fait de sa conférence avec le démon, ils ne peuvent s'empêcher de dire que le démon avait raison, le reconnaissant ainsi, sans y penser, pour leur premier réformateur : par là, il n'a pas eu besoin de se transformer en ange de lumière pour les décevoir.

D'autres ministres, pour empêcher qu'on ne croie que ce soit par les avis du démon que Luther a commencé sa réforme, assurent qu'il avait condamné les messes privées, avant même que le diable en eût conféré avec lui : et ils prétendent le prouver en disant que son livre *de la Captivité de Babylone* ²², et celui par lequel il confirma les Augustins de Wittemberg dans la pensée d'abolir la messe privée, avaient paru longtemps avant qu'il n'eût composé celui où il parle de sa conférence avec le diable.

Il est vrai que ce dernier livre n'a été écrit que longtemps après les deux autres : mais il est vrai aussi qu'il avait eu cet entretien avec le diable avant qu'il n'eût pensé à écrire ces deux ouvrages ni aucun autre contre les messes privées. Car, en premier lieu, il appelle lui-même cet entretien « une dispute ²³ » : et, s'il avait été du sentiment du diable sur les messes privées avant que de l'entretenir, leur accord aurait été fait et il n'aurait pas fallu disputer sur ce point, comme ils firent. En second lieu, il paraît que, quand il eut cet entretien avec le diable, il croyait encore qu'il y avait sept sacrements ; car le diable en tire un argument contre lui : « Ce sont là, lui dit-il, vos sept sacrements ²⁴. » Or il est certain que dans son livre *de la Captivité de Babylone* il

²¹ — *L. de Synod. Arim. et Seleuc.*

²² — *Liber de Captiv. Babyl. et Liber de abroganda Missa privata.*, Luther, tom. 2.

²³ — Tom. 7, fol. 230.

²⁴ — *Ibid.*, fol. 229.

ne parle plus en homme qui croit qu'il y a sept sacrements ; il le nie même formellement : « Avant tout, dit-il, il faut que je nie qu'il y ait sept sacrements et que je n'en admette pour le présent que trois, savoir le baptême, la pénitence et le pain ²⁵. » D'où il suit nécessairement qu'il n'a écrit son livre *de la Captivité* qu'après sa conférence avec le diable : car si, dès le temps de cette conférence, il n'avait cru que trois sacrements, le diable aurait mal argumenté contre lui d'alléguer qu'il en croyait sept.

Il est clair aussi que le livre qu'il écrivit aux Augustins de Wittemberg sur *l'Abolition des messes privées* n'a été fait qu'après cette conférence, puisque, dans ce livre, il parle contre les messes privées, et que, dans la conférence, il les soutient de toute sa force contre le diable.

Il paraît même, par les arguments dont ils se servent l'un et l'autre, que Luther était encore dans l'Église. « N'ai-je pas reçu, dit-il dès le commencement, l'onction et la consécration des mains de l'évêque ? N'ai-je pas fait toutes ces choses par le commandement de mes supérieurs ? (...) Pourquoi n'aurais-je pas consacré, puisque j'ai prononcé sérieusement les paroles de Jésus-Christ ²⁶ ? » Cela marque évidemment qu'il était encore dans l'Église ; aussi le diable, dans cet endroit, lui parle en ces termes : « C'est ce que ni toi ni aucun papiste ne peut nier ²⁷ », et dans un autre : « Mais toi qui es impie, et qui ne connais pas Jésus-Christ, tu es là debout tout seul, et tu t'imagines que Jésus-Christ a institué pour toi seul le sacrement ²⁸ », et un peu plus loin : « Tout le reste de l'Église, qui ne sait pas même que tu dis la messe, n'apprend rien par toi et ne reçoit rien de toi ; mais toi, seul dans un coin, sans rien dire, tu manges seul, tu bois seul ²⁹. » Ces paroles ne montrent-elles pas très clairement que Luther disait encore alors des messes privées ? Et, vers la fin de son récit, il dit : « Dans cette détresse et dans ce combat contre le diable, je voulais repousser cet ennemi avec les armes auxquelles j'étais accoutumé sous la papauté, et je lui objectais l'intention et la foi de l'Église. (...) Je veux, lui disais-je, que je n'aie pas cru comme il fallait croire et que je me sois trompé dans ma pensée ; l'Église, néanmoins, a cru en cela comme il fallait croire, et ne s'est pas trompée ³⁰. »

Il marque même que le diable, en cet endroit, « redoublant ses efforts, le pressa avec plus de véhémence qu'auparavant, de montrer où Dieu avait commandé de consacrer en la foi de l'Église ; comment il prouverait que l'Église lui communiquait son intention pour une messe privée ; et que, s'il n'avait point la parole de Dieu, il fallait que les hommes l'eussent enseigné sans cette parole et que sa doctrine sur les messes privées ne fût qu'un mensonge ³¹. » D'où il résulte que le

²⁵ — *De Captiv. Babyl.*, tom. 2.

²⁶ — Tom. 7, fol. 228.

²⁷ — *Ibid.*

²⁸ — *Ibid.* fol. 129.

²⁹ — *Ibid.*

³⁰ — Tom. 7, fol. 129.

³¹ — *Ibid.*

démon lui a donné le premier scrupule sur les messes privées et les premiers enseignements qui lui ont servi à prétendre réformer l'Église sur ce point.

Aussi avons-nous vu qu'Hospinien³² et M. Drelincourt³³ disent que ce fut du diable que Luther apprit « que les messes privées étaient contre l'Écriture, et qu'il les fallait abolir ». En effet, il ne se sert, dans tous les écrits qu'il a faits contre les messes privées, que des arguments que le diable lui a suggérés dans cette conférence. Ainsi ceux qui regardent Luther comme un des premiers réformateurs de l'Église doivent aller plus loin, et reconnaître le diable pour l'auteur de cette réforme. Et messieurs de la religion prétendue réformée ont beau dire qu'ils ne suivent pas la doctrine de Luther : car, outre qu'ils la suivent en ce point, il est certain qu'ils l'ont toujours mis entre leurs premiers réformateurs, suivant le sentiment de Calvin³⁴, qui proteste que, quand Luther l'appellerait « diable », il le respecterait comme « un grand serviteur de Dieu ».

D'ailleurs, l'union que les calvinistes ont faite avec les luthériens marque bien qu'ils ont reconnu Luther pour un homme de Dieu et qu'ils n'ont point eu d'autres raisons pour cela que celles de Calvin, qui fonde le grand respect qu'il a pour lui sur la fermeté avec laquelle il a seul attaqué toute l'Église romaine³⁵. Or, il est évident qu'il ne l'avait pas encore attaquée, dans sa doctrine, lorsqu'il eut cette conférence avec le diable, puisqu'il admettait tous les sacrements qu'elle reçoit et que, pour justifier au démon qu'il disait valablement des messes privées, il alléguait qu'il le disait en la foi de cette Église. Il n'avait donc encore écrit aucun des livres qu'il a publiés contre elle et qui lui ont fait donner par Calvin et par ses sectateurs ces grands noms « d'apôtre et de serviteur de Dieu³⁶ ».

On demandera peut-être ici d'où vient que Luther n'a parlé de cette conférence que dans le dernier des trois ouvrages qu'il a faits contre les messes privées. Mais il est facile de répondre à cette question. Il n'avait garde, lorsqu'il commença d'écrire contre les messes privées, d'alléguer que le diable était l'auteur de cette doctrine ; et, quoiqu'il fût déjà persuadé (comme on le verra dans la suite) que le diable pût enseigner dans l'Église et y faire l'office de pasteur, il ne voyait pas le monde encore disposé à recevoir les enseignements d'un pareil maître. C'est pourquoi, quand il écrivit, en 1520, son livre *De la captivité*³⁷ et, en 1521, celui qu'il adressa aux Augustins de Wittemberg³⁸, il ne dit point qu'il eût appris du diable les raisons dont il se servait contre les messes privées. On voit même qu'il avait peur que

³² — Hospin., 2 part., *Hist. Sacr.*, fol. 131.

³³ — *Faux pasteur*, Sect. 48, p. 373.

³⁴ — *Sæpe dicere solitus sum, etiamsi me Diabolum vocaret (Lutherus) me tamen hoc illi honoris habiturum, ut insignem Dei servum agnoscam.* Calvin, dans sa lettre du 25 novembre à Bulinger.

³⁵ — Calvin, dans sa défense contre Westphal, col. 1794 de ses opusc. imprimés à Genève en 1611, par Jacob Stoër.

³⁶ — Bèze, tom. 1 de son *Hist. Ecclésiast.*, p. 4. Hospin., 2 part., *Hist. Sacrament.*, fol. 127 verso.

³⁷ — Hospin., 2 part., *Hist. Sacrament.*, fol. 5 verso.

³⁸ — Hospin., *Ibid.*, fol. 22, *Scripsit Lutherus sub finem ann. 1521 ad Fratres Augustinianos ex Pathmo suo librum De abroganda Missa privata.*

la plupart des religieux de ce couvent ne pussent porter une si nouvelle et si étrange doctrine. Sa préface le montre bien : il dit que peu de gens sont capables de « résister à l'autorité de toute l'Église et à la pratique universelle de tant de siècles » ; il ajoute « qu'il craint bien qu'il n'y ait encore plusieurs faibles parmi eux ³⁹ ». Et, les croyant capables de s'effrayer par la seule nouveauté de sa doctrine, il n'avait garde de leur dire qu'il la tenait du diable.

Chapitre V

Étrange égarement de Luther sur l'administration des sacrements

Onze ou douze ans après, quand Luther vit tant de peuples courir après lui, et qu'il n'avait qu'à dire une chose pour la faire croire, il ne craignit point, en faisant son troisième traité contre les messes privées, d'y insérer le récit de sa conférence avec le diable et d'aller même jusqu'à dire, pour l'autoriser, que le diable pouvait non seulement enseigner dans l'Église, mais y administrer tous les sacrements. Cette proposition est étonnante ⁴⁰ : mais la manière dont Luther l'explique l'est encore davantage. « Je ne suis pas, dit-il, de l'avis des papistes, qui disent qu'aucun des anges, ni Marie même ne peut consacrer. Et moi, je dis au contraire que, si le diable même venait (...) et que je susse ensuite qu'il se fût ingéré de faire l'office de pasteur de l'Église, qu'ayant pris la figure d'un homme, il eût été appelé pour prêcher, et qu'il eût enseigné publiquement dans l'Église, qu'il eût baptisé, célébré la messe, donné l'absolution des péchés, et fait ces fonctions selon l'institution de Jésus-Christ ; nous serions alors contraints d'avouer que les sacrements ne seraient pas pour cela inefficaces ; mais que nous aurions reçu un vrai baptême, un vrai sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ. Car notre foi et l'efficace des sacrements n'étant pas appuyées sur la qualité de la personne, il n'importe que cette personne soit bonne ou mauvaise, qu'elle ait reçu l'onction, ou ne l'ait pas reçue, qu'elle ait été appelée légitimement ou non, que ce soit un diable ou un ange ⁴¹. »

³⁹ — Luth., *De abroganda Missa privata*, tom. 2.

⁴⁰ — Hospinien en a été surpris : « Luther, dit-il dans son livre *De la messe privée et de l'onction des prêtres*, est allé jusqu'à dire "qu'il y aurait un vrai sacrement, quand même il serait fait par le diable". » « *In libro de Missa privata et unctione Sacerdotum, anno 1533 edito, eo usque progressus est, ut diceret, "Sacramentum verum futurum, etiam si a Diabolo conficeretur"*. » Hospin., 2 part. *Hist. Sacr.*, fol. 14 verso.

⁴¹ — « *Ego igitur non dicam, quod papistæ dicunt, nullum angelorum, ne Mariam quidem ipsam, consecrare posse. Et e contra dico, si diabolus ipse veniret... ego autem pono ut postea resciscerem diabolum sic irrepsisse in officium pastoris Ecclesiæ, in specie hominis vocatum esse ad prædicandum et publice in Ecclesia docuisse, baptizasse, celebrasse missam, absolvisse a peccatis, et tali munere functum esse juxta institutionem Christi : tunc cogere fateri sacramento ideo non esse inefficacia, sed verum baptismum, verum Evangelium, veram absolutionem, verum sacramentum corporis et sanguinis Christi nos accepisse. Fides enim nostra, dignitas et efficacia Sacramentorum non nituntur qualitate personæ, sive bona sit sive mala, uncta vel non uncta, vocata legitime, vel non vocata, Satan vel angelus, etc.* » Luth., *De Missa privata et unctione Sacerdot.*, tom. 7, fol. 243 verso. Calvin est de même sentiment : « Je confesse,

Peu après, il ajoute, pour appuyer ce sentiment par un exemple, « qu'il a ouï dire autrefois qu'un prédicateur s'étant trouvé mal, un inconnu était survenu, qui s'était présenté à la place de l'autre, et qu'après avoir fait une prédication forte et touchante, il avait déclaré qu'il était le diable et qu'il n'avait prêché l'Évangile avec tant de véhémence que pour les accuser au dernier jour avec plus de force ⁴². » « Je n'examine pas, dit Luther, si cette historiette est vraie, ou si c'est une chose inventée pour instruire, mais je sais qu'elle est vraisemblable, c'est-à-dire que le diable peut évangéliser, faire la fonction de ministre et de pasteur, donner le sacrement, etc. ⁴³. » Après cela, il ne faut pas s'étonner que Luther ait si bien écouté le diable sur les messes privées, quoiqu'il le connût pour ce qu'il était, et si enfin il a déclaré que c'était de lui qu'il tenait cette doctrine.

Un autre moyen dont se servent les ministres est de dire que, quoique Luther ait appris cette doctrine du diable, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il faille la rejeter, parce que le diable dit quelquefois la vérité : comme quand il dit de Jésus-Christ qu'il est « le Fils du Dieu vivant ⁴⁴ », et des apôtres qu'ils sont « les serviteurs du Très-Haut ⁴⁵ ».

En effet, il ne faut pas rejeter ces vérités, parce que le diable les a dites : mais on doit considérer deux choses. L'une, que quand il a parlé de la sorte, ç'a été parce qu'il y était contraint, comme en convient Calvin lui-même ⁴⁶. L'autre, que ces vérités étaient déjà connues d'ailleurs ; sans cela il eût bien fallu se garder de l'en croire : car, comme il est le père du mensonge, son témoignage doit toujours être suspect, lors même qu'il dit la vérité. « L'exemple de Jésus-Christ, dit saint Chrysostome, nous montre que, quand les démons nous diraient même quelque chose de véritable, nous ne devrions pas les croire. Il les fit taire lorsqu'ils publiaient qu'il était le Fils de Dieu ; et saint Paul de même leur imposa silence, quoique alors ils parlissent

dit-il, que la vertu des sacrements ne dépend point de la dignité des personnes ; et dis, plus outre, que si un diable administrait la cène, elle n'en serait point pire : et, au contraire, si un ange chantait la messe, elle n'en vaudrait rien mieux. » *Opusc. I, serm. contre l'idolâtrie*, col. 957.

⁴² — « *Ego in adolescentia mea audivi quandam historiam, quandam concionatorem, cum jam deberet conscendere suggestum, subita ægritudine correptum, ibi supervenit quidam ignotus, et obtulit se pro ipso concionaturum : arrepto autem libro, paravit se ad concionem ; et cum jam conscendisset suggestum, adeo erudite, pie et pathetice dixit, ut animis omnium repente permotis, tota pene in lacrymis solveretur turba auditorum. In fine autem concionis, ejusmodi dicto clausit : Vultis, inquit, scire quis sim ? Ego sum Satan, ideo tam concitate vehementer apud vos de Evangelio peroravi, ut eo acrius accusare vos possim in extremo die, in vestram damnationem.* »

⁴³ — « *An hæc historiola vera sit, an docendi causa conficta, non pugno. Hoc autem scio eam verisimilem esse, scilicet diabolum posse evangelizare, fungi officio ministri et pastoris, porrigere sacramentum, etc.* » Luth., *ibid.*, fol. 244.

⁴⁴ — Matth 8/29. Marc 5/7. Luc 8/28.

⁴⁵ — Act 16/17.

⁴⁶ — « *Sciendum est, non tam sponte in Christi conspectum venisse (dæmones), quam arcano Christi imperio tractos (...) coacti etiam eum adorant, et contumaces eorum querimonie testes sunt quam non voluntaria fuerit eorum confessio, sed vi extorta.* » Calvin, *Harmonie évangélique sur le 6^e et le 7^e verset du 5^e chapitre de saint Marc.*

conformément à la vérité ⁴⁷. » Ce même père dit dans un autre endroit que « Jésus-Christ fit taire les démons pour nous apprendre à ne nous jamais fier à leurs discours ⁴⁸ ». D'où il faut conclure que, quand le diable est le premier à dire une chose, et qu'il la dit sans contrainte, ce doit être nécessairement un mensonge ; parce qu'alors il ne peut suivre que sa nature, c'est-à-dire il ne peut que mentir. Or il ne paraît pas qu'il ait été contraint de parler, comme il a fait à Luther, contre les messes privées : il paraît au contraire qu'il est le premier qui ait dit que ces messes fussent « une abomination » ; et par conséquent, tout ce qu'il en dit ne peut et ne doit passer que pour un mensonge.

Mais, dit-on, il lui est arrivé quelquefois de dire la vérité, et de la dire fortement, pour porter les âmes au désespoir. Et cette dernière raison, qui suppose que le diable ait véritablement enseigné Luther, est tirée de Luther même ⁴⁹. Car, pour empêcher qu'on ne se moque de la créance qu'il a donnée au discours du diable, et pour montrer que cet esprit de mensonge dit quelquefois la vérité, il rapporte l'exemple de Judas. Il dit que Satan représenta à ce traître une vérité incontestable, savoir « qu'il avait trahi le sang du juste » ; mais qu'il le fit pour le pousser dans le désespoir : et que ce mauvais esprit avait la même intention quand il lui fit voir l'abomination des messes privées ; mais que, par la grâce de Dieu, il avait profité de la vérité, sans se porter au désespoir ⁵⁰.

Voilà sans doute ce qui se peut dire de plus subtil : mais cela n'est bon qu'à tromper ceux qui ne prennent pas garde que l'exemple de Judas est tout différent de celui-ci. Lorsque le diable lui représenta cette grande vérité : « Tu as trahi le sang du juste », il ne lui disait rien qu'il ne sût d'ailleurs, et même par des moyens qui ne lui permettaient pas d'en douter : de sorte que le diable ne le voulait point enseigner, il voulait simplement se servir de ce que Judas savait, pour le jeter dans le désespoir. Au lieu que, quand le diable entretint Luther sur le sujet des messes privées, il lui proposa une chose nouvelle. Et, bien loin que Luther la sût d'ailleurs, on voit qu'il soutint le contraire, comme en ayant été persuadé jusqu'alors.

On ne peut pas dire non plus que ce que disait le diable fût connu à Luther par d'autres voies, puisque Luther même dit que toute l'Église, de laquelle pour lors il suivait les sentiments, croyait le contraire. Tellement que, si le diable lui a dit la

⁴⁷ — Saint Chrysostome, *Hom. 13 in Matth.*

⁴⁸ — *Hom. 2 de Lazaro.*

⁴⁹ — « *Hic respondebunt mihi sanctissimi patres (papistæ), hic ridebunt et dicent : Tu ne es doctor ille celebris, et non nosti respondere diabolo : an ignoras diabolum esse mendacem ? (...) Verum quidem hoc est quod mendax sit, sed ejus mendacia non sunt simplicis artificis (...) ipse sic adoritur, ut apprehendat aliquam et solidam veritatem, quæ negari non potest, atque eam adeo callide et versute urget et acuit, et adeo speciose fucat suum mendacium, ut fallat, vel cautissimos. Uti cogitatio illa, quæ Judæ cor percussit, vera erat, « tradidi sanguinem justum », hoc Judas negare non poterat. Sed hoc erat mendacium : ergo est desperandum de gratia Dei. Diabolus hoc mendacium tam violenter ursit, ut Judas (...) desperaret.* » Luth., *De Missa privata et unctione Sacerd.*, Tom. 7, fol. 230.

⁵⁰ — « *Ibi mentitur Satan, quando ultra urget, ut desperem de gratia (...) confessus quidem sum (lege Dei convictus) coram Diabolo, me damnatum esse ut Judam, sed verto me ad Christum.* » Luth., *ibid.*, fol. 230. verso.

vérité, il faut conclure qu'il l'a voulu instruire, et, par conséquent, qu'il a cessé d'être le père du mensonge, ce qui est absurde. Et d'alléguer qu'il lui faisait entendre cette vérité essentielle pour le désespérer, cela n'a nulle suite ; car il paraît par toute la conférence que le diable instruit Luther ; qu'il lui reproche même de n'avoir pas eu assez de confiance en Jésus-Christ et qu'après l'avoir persuadé, il le quitte ⁵¹. Véritablement, il lui parle des messes privées comme « d'une grande abomination » et comme « d'une horrible idolâtrie » : mais cela ne pouvait pas mettre Luther au désespoir : et, si Judas y entra aisément, ce fut parce que le diable lui représenta fortement une vérité, dont il était convaincu et contre laquelle il avait agi. Au lieu que Luther était bien assuré en sa conscience que jusqu'alors il n'avait point agi contre ses lumières ; ainsi, il n'avait pas la même occasion que Judas de se désespérer.

Mais enfin, pourquoi le diable, qui ne veut que perdre les âmes, aurait-il hasardé d'apprendre une vérité à Luther, dont la perte était tout assurée, puisqu'il était dans l'*idolâtrie*, car c'est le nom que le diable donne aux messes privées ? Il n'avait qu'à lui laisser dire ces messes, c'est-à-dire, suivant cette supposition, il n'avait qu'à le laisser *idolâtrer*. C'est ainsi que ce malin esprit en a usé avec les païens : il les a laissés dans l'idolâtrie, et jamais l'envie de les pousser au désespoir ne l'a porté à leur faire connaître les abominations de leur idolâtrie, parce qu'il savait que leur perte était infaillible en les laissant dans ce malheureux état. Celle de Luther ne l'aurait pas été moins si la messe privée avait été *une idolâtrie* ; et le plus sûr moyen que nous ayons de connaître que ce n'en est point une, c'est que le diable ait été le premier à le dire. Il a véritablement tenté Luther ; mais ce n'a pas été pour le désespérer ; ç'a été pour l'induire en erreur et, avec lui, tant d'autres âmes qui l'ont suivi. Voilà le véritable but de l'entretien qu'il eut avec Luther.

Il paraît donc évident que tout ce que disent les ministres pour justifier Luther est hors de propos : il ne s'agit pas ici d'alléguer que le diable dit quelquefois la vérité ; on sait qu'il la dit, ou quand il y est contraint (encore faut-il qu'elle soit connue d'ailleurs) ou quand elle lui sert à jeter les âmes dans le désespoir, comme l'histoire de Judas nous l'apprend.

Il ne s'agit pas non plus d'apporter quelques exemples de moines que le diable a tentés : il s'agit seulement de montrer qu'on peut en conscience écouter le diable, quand il est le premier à dire une chose inconnue à tout ce qu'il y a de fidèles dans l'Église. Voilà ce qu'il faut montrer pour justifier Luther ; et voilà ce que les ministres ne pourront jamais faire, quelque chose qu'ils puissent alléguer. Ils ont beau prêcher que la messe est une *idolâtrie*, ils ne le persuaderont jamais à des gens sensés et instruits ⁵² : car, quand on ne saurait pas d'ailleurs que toute l'ancienne Église l'a

⁵¹ — Tom. 7, fol 228 verso.

⁵² — Qu'il me soit permis de marquer ici ce que dit le ministre Pierre Poiret, qui écrit aux réformés qui étaient restés en France qu'il ne faut pas croire les catholiques idolâtres lorsqu'ils adorent l'Eucharistie. Comme ils croient que Jésus-Christ y est présent réellement, non seulement ils doivent l'y adorer, mais ils commettraient même un grand péché de ne pas le faire. Il va même jusqu'à dire que Dieu est obligé de rendre Jésus-Christ présent dans le sacrement de la messe et dans le sacrement, suivant cette parole de

regardée (selon l'aveu de Calvin) comme une chose solidement établie dans l'Écriture sainte ⁵³, il suffit de savoir que le démon ait été le premier à persuader Luther d'abolir ce sacrifice pour être convaincu de la sainteté de cette action et de l'erreur des prétendus réformés qui la regardent comme une chose abominable. Faut-il que des Chrétiens se laissent ainsi malheureusement séduire par le démon, et faut-il qu'ils oublient que « cet ennemi (de notre salut) tourne sans cesse autour de nous comme un lion rugissant pour nous dévorer ⁵⁴ ? » Mais, dès qu'on n'écoute plus l'Église catholique que Jésus-Christ nous commande d'écouter comme lui-même ⁵⁵, et qui est, selon l'expression de saint Paul, « la colonne et l'appui de la vérité », il faut nécessairement écouter l'esprit de mensonge. « Celui qui connaît Dieu, dit saint Jean, nous écoute ; mais celui qui n'est point de Dieu, ne nous écoute pas (...) et c'est par là que nous connaissons l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur ⁵⁶. »

Ce fut sans doute ce dernier esprit qui suggéra à Zwingli ce qu'il avait à répondre au chancelier de Zurich ⁵⁷, dont les raisons l'avaient fort embarrassé dans une assemblée qu'on y tint sur le sujet de l'Eucharistie ⁵⁸. « Je songeais en dormant, dit Zwingli, que je disputais encore avec le chancelier et que j'étais demeuré tellement muet que je ne pouvais exprimer ce que je savais être vrai. En cet état, je vis tout d'un coup un avertisseur (je ne sais s'il était blanc ou noir ⁵⁹) qui me dit : Eh ! pauvre homme, que ne lui réponds-tu ce qui est écrit en l'Exode, "c'est la Pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur ?" » Et il ajoute que, « s'étant servi de cet endroit de l'Écriture dans l'assemblée qui se tint le lendemain, toutes les âmes qui avaient encore quelque scrupule sur sa doctrine, la reçurent avec joie ».

Ces exemples vérifient bien à la lettre ce que dit le Saint-Esprit par la bouche de saint Paul, « que dans les derniers temps quelques-uns abandonneront la foi, s'arrêtant aux esprits d'erreurs et aux doctrines des diables ⁶⁰. »

l'Évangile, « qu'il te soit fait selon ta foi ». Poiret, *La paix des bonnes âmes dans tous les partis du christianisme sur les matières de religion et particulièrement sur l'eucharistie*, Amsterdam, 1687, in 12. Aussi les réformés accusent d'erreur les protestants qui n'adorent pas Jésus-Christ, quoiqu'ils le croient présent dans le sacrement, du moins dans l'usage et au moment de la communion ; parce que, quelque part que soit Jésus-Christ, il est toujours adorable. Et les réformés avouent que, s'ils croyaient Jésus-Christ réellement présent dans le sacrement, ils l'adoreraient eux-mêmes sous les espèces du pain et du vin. V. Daillé, en son *Apologie*, chap. 9, p. 222, et Calvin en convient aussi en plusieurs endroits.

⁵³ — *Comment. sur le 9^e v. du 7^e ch. de l'Épît. aux Hébreux*.

⁵⁴ — 1 Pet 5/8.

⁵⁵ — Matth 18/17.

⁵⁶ — 1 Joan 4/6.

⁵⁷ — Hospin., 2 p., *Hist. Sacram.*, fol 25. *Faux Pasteur* de Drelincourt, sect. 47, p. 162.

⁵⁸ — *Zwingli. in subsis. Euch.*, tom. 2, fol. 249, Hospin., 2 part., *Hist. Sacram.*, fol. 26.

⁵⁹ — C'est-à-dire : « Je ne sais s'il était ange ou démon. »

⁶⁰ — 1 Timoth 4/1.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !